

RÉPUBLIQUE DU BENIN

AGENCE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Section 0. Avis d'Appel d'Offres ouvert International (AAOI)

Objet : Travaux de réalisation de onze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (11 SAEPmV) dans les départements des Collines, de l'Ouémedé, du Plateau et du Zou

T_DPET_95552

AVIS N° 016---/24/PR/ANAEPMR/PRMP/DPET/RPET/S-PRMP du 25.../06./2024

Identification de la procédure : AOI N°T_DPET_95552

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu Rural (ANAEPMR) publié sur le portail des marchés publics du Bénin (<https://marches-publics.bi>) le 22 mai 2024.
2. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Gouvernement du Bénin (Budget national) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements éligibles au titre du marché de **travaux de réalisation de onze Système d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (11 SAEPmV) dans les départements des Collines, de l'Ouémedé et du Plateau et du Zou.**
3. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - **Lot 1 (OP-PI) :** Travaux de réalisation de cinq Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages (5 SAEPmV) dans les départements de l'Ouémedé et du Plateau ;
 - **Lot 2 (CPZ-PI) :** Travaux de réalisation de six Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages (6 SAEPmV) dans les départements des Collines, du Plateau et du Zou.

Les lots sont indivisibles et les offres doivent porter sur la totalité des travaux contenus dans chaque lot. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots et peuvent être attributaires d'un (01) ou des deux (02) lots. Le marché sera attribué par lot par l'Autorité Contractante en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plus d'un lot.

De même, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot que s'il propose un personnel et un matériel distinct pour les différents lots, et s'il est démontré que son chiffre d'affaires moyen, sa capacité financière et son expérience spécifique de travaux et autres expériences spécifiques lui permettent d'exécuter les travaux de l'ensemble desdits lots ainsi que les travaux en cours et engagés par lui dans le délai prescrit.

Aucune variante n'est autorisée.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

❖ Pour les anciennes entreprises



Exigences techniques et expériences :

Les entreprises doivent être spécialisées dans le domaine de la réalisation des travaux AEP/hydraulique à justifier par le registre de commerce ou les statuts ou les preuves des expériences. En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.

Expériences générales en construction

Prouver au moins deux (02) expériences de marchés de construction à titre d'entrepreneur principal ou de membre de groupement, au cours des cinq (05) dernières années et de l'année en cours (**travaux provisoirement réceptionnés à compter du 1^{er} janvier de l'année 2019**).

Les expériences générales sont valables pour tous les lots pour lesquels un candidat a soumis des offres.

Expériences spécifiques de travaux

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou de membre de groupement au moins :

Deux (02) marchés de travaux d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés avec une valeur minimale pour chaque marché de :

- **Lot 1 (OP-PI)** : cinq milliards cinq cent huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (5.508.474.576) francs CFA hors taxes ;
- **Lot 2 (CPZ-PI)** : sept milliards cent dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (7.118.644.068) francs CFA hors taxes.

Un marché pris en compte au titre d'expériences spécifiques de construction pour un lot ne pourra plus être valable pour un autre lot.

Lorsque le Soumissionnaire a participé à une expérience en tant que membre d'un groupement, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Soumissionnaire et non celle du Groupement devra être prise en considération.

Expériences spécifiques de construction et d'études dans les activités principales

Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe "expériences spécifiques de construction" ci-dessus, prouver les expériences minimales de construction dans les principales activités suivantes :

Dans un même marché :

- (i) la construction et l'équipement d'au moins trois (03) châteaux d'eau surélevés en béton armé de capacité supérieure ou égale à 300 m³ ;
- (ii) la fourniture et la pose de conduites en PEHD pour au moins 20 km en DE supérieur ou égal à 160 mm ;
- (iii) la construction de ligne MT/BT ou HTA.

Un marché pris en compte au titre d'expériences spécifiques de construction dans les principales activités pour un lot ne pourra plus être valable pour un autre lot.

Lorsque le Soumissionnaire a participé à une expérience en tant que membre d'un groupement, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Soumissionnaire et non celle du Groupement devra être prise en considération.

Exigences d'ordre financier :

Chiffre d'affaires annuel moyen

Avoir un minimum de chiffres d'affaires **annuel moyen** des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (**2021, 2022 et 2023**) d'au moins :

- **Lot 1 (OP-PI)** : sept milliards trois cent cinquante millions (7 350 000 000) francs CFA,
- **Lot 2 (CPZ-PI)** : neuf milliards cinq cent millions (9 500 000 000) francs CFA.

Capacité de financement

Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés dans les formes prescrites dans l'annexe A 3-2, à hauteur de :

Besoins en financement du marché

- **Lot 1 (OP-PI)** : un milliard deux cent vingt-quatre millions cent cinq mille quatre cent soixante et un (1.224.105.461) francs CFA,
 - **Lot 2 (CPZ-PI)** : un milliard cinq cent quatre-vingt et un millions neuf cent vingt mille neuf cent quatre (1.581.920.904) francs CFA.
- ❖ **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence**

Exigences techniques :

Les entreprises doivent être spécialisées dans le domaine de la réalisation des travaux AEP/hydraulique, à justifier par le registre de commerce ou les statuts ou les preuves des expériences. En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.

Exigences d'ordre financier :

Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence.

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent produire la preuve de l'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque contractuel de montant minimum égal à :

- **Lot 1 (OP-PI)** : douze milliards six cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent quatre vingts (12 669 491 580) francs CFA,
- **Lot 2 (CPZ-PI)** : seize milliards trois cent soixante-douze millions huit cent quatre-vingt et un mille trois cent quinze (16 372 881 315) francs CFA.

Capacité de financement

Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés dans les formes prescrites dans l'annexe A 3-2, à hauteur de :

BON A LANCER

Besoins en financement du marché

- **Lot 1 (OP-PI)** : un milliard deux cent vingt-quatre millions cent cinq mille quatre cent soixante et un (1.224.105.461) francs CFA,
- **Lot 2 (CPZ-PI)** : un milliard cinq cent quatre-vingt et un millions neuf cent vingt mille neuf cent quatre (1.581.920.904) francs CFA.

Moyens humains (tous les candidats)

Le soumissionnaire doit disposer pour chaque lot, des moyens humains indispensables à l'exécution du marché, notamment

- 1 Directeur des Travaux ;
- 1 Responsable des Etudes et Planification des Travaux (REPT) ;
- 1 Chef Laboratoire ;
- 1 Conducteur Principal des Travaux topographiques (CTP/Top) ;
- 1 Conducteur Principal des Travaux de Génie Civil (CTP/GC) ;
- 1 Conducteur Principal des Travaux électromécaniques (CTP/EM) ;
- 1 Responsable Hygiène Sécurité Environnement (R/HSE).

Moyens Matériels (tous les candidats)

Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose entre autres du matériel nécessaire pour l'exécution du marché, notamment : (i) grue à tour, élévatrice, hauteur minimale atteinte de 35 mètres ; flèche minimale de 25 mètres avec une charge à flèche de 6 tonnes ; (ii) grue mobile, pouvant atteindre une hauteur de 25 mètres, charge à flèche de 1,5 tonnes, (iii) Pelle chargeuse d'au moins 200 CV ; (iv) Pelle hydraulique d'au moins 200 CV ; (v) Compresseur hydraulique d'au moins 100L/mn et marteau piqueur avec les brises roches ; (vi) Camions benne d'au moins 15 tonnes ; (vii) Camion-citerne à eau de 12 000 litres ; (viii) Camion Plateau muni d'une grue de levage ; (ix) Véhicules de liaison pick - up 4x4 ; (x) Centrale à béton mobile de capacité d'au moins 30 m³/h ; (xi) Bétonnière d'au moins 500 litres de capacité.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux de chaque lot **est de dix-huit (18) mois pour chacun des deux (02) lots**, y compris la durée de mobilisation de l'entreprise, à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer les travaux.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Attention Monsieur **BODJRENOU Gnonnan Christian, Personne Responsable des Marchés Publics de la dite Agence**, E-mail : gbodjrenou@présidence.bi et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR)* à l'adresse ci-après : Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA situé à Gbégaméy, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Tél : (229) 69 08 08 11 au 2ème Étage du bâtiment, bureau 06 de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, heure locale, GMT+1.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à compter du 27...../..06.../2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques par lot à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB lisible et accessible sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, au plus tard le 12...../..08.../2024 à 10 heures, heure locale*. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : *Salle de réunion du deuxième étage du siège de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) à 10 heures 30 minutes, heure locale*.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Lot 1 (OP-PI)** : Cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) francs CFA ;
- **Lot 2 (CPZ-PI)** : Cent quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (142 372 881) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises béninoises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent cinquante (150) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Cotonou le, 25/06/2024.....

Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR


Gnongan Christian BODJRENOU

BON A LANCER

10